



COMITE DE PILOTAGE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE



Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime
Communauté de communes

Mardi 10 décembre 2024
14h

ORDRE DU JOUR



- 1/ Etude Petite enfance-enfance : restitution grand public
- 2/ Le renouvellement de la convention territoriale globale
 - Retour sur étape évaluation.
- 3/ Mise en place d'un CISPD
- 4/ Projets et actions 2025
- 5/ Questions et informations diverses :
 - Pacte 2030
 - Une Etude jeunesse

Restitution grand public par les élus

En amont :

- Définir une date (Février ?)
- Définir un lieu (Améthyste - Salle du conseil ?)
- Définir le temps de réunion (1h30 ?)
- Définir le format (prise de parole et temps d'échange avec le public)

Le jour j :

- Une introduction par le président et vp
- Présentation succincte des points importants du diagnostic
- Présentation des actions en fonction du calendrier
- Temps d'échange
- Mise à disposition sur le lieu des étapes diagnostic et plan d'action

Légende du plan d'action

Les actions structurantes

Ces actions vont améliorer notablement et dans la durée, les services rendus à la population. Elles répondent à des problématiques soulevées de longue date dans le territoire

Les actions « Bonnes pratiques »

Ces actions participent à une meilleure adaptation et qualité de l'offre par la qualification des professionnel·le·s. Elles mobilisent du temps professionnel mais peu de moyens financiers tout en assurant un meilleur accueil.

Des actions « phares »

Ces actions sont qualifiées de « phares » car elles jouent potentiellement sur l'image du territoire ; ces actions visibles ne se contentent pas d'avoir un impact sur l'image du territoire, elles sont des actions qui contribuent avant tout à renforcer la vie sociale de tous les enfants et à insuffler un dynamisme local par leur visibilité.

(1) l'initiateur et l'animateur représente l'acteur dont le rôle est de restructurer la réflexion collective et de garantir la cohérence dans la mise en œuvre des actions

(2) Les parties prenantes sont les acteurs dont le rôle est indispensable, tant dans la phase de réflexion que dans celle de la conduite et l'évaluation des actions/ les parties prenantes mentionnées sont incontournables, mais d'autres peuvent également être ajoutées à cette liste

Le plan d'action

	TYPE D'ACTION	INTITULE DE L'ACTION	INITIATEUR ET ANIMATEUR (1)	PARTIES PRENANTES (2)
VOLET GOUVERNANCE	UNE CONDUITE PARTAGÉE DU PROJET ENFANCE-PETITE ENFANCE, AVEC TOUTES LES COMMUNES	La mise en place et animation d'une observation collective et partagée	CCPCAM	Toutes les communes, la CAF,
	LA QUALIFICATION ET LE RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	L'identification des modalités d'organisation possibles d'un pool de remplacement d'animateurs et animatrices formés	CCPCAM	Communes volontaires, la SDJES

Le plan d'action

	TYPE D'ACTION	INTITULE DE L'ACTION	INITIATEUR ET ANIMATEUR (1)	PARTIES PRENANTES (2)
VOLET PROJET	GARANTIR UN ACCÈS AUX SERVICES POUR TOUTES ET TOUS	L'harmonisation des critères d'accès aux ALSH	CCPCAM	Toutes les communes
	CONFORTER L'OFFRE D'ACCUEIL ET RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES	Le renforcement de l'offre d'accueil collectif Petite enfance sur la Presqu'île de Crozon	Communes volontaires	Communes volontaires, la CAF
		L'animation d'échanges et d'analyses de pratique entre pros de la Petite enfance et de l'Enfance, des actions de sensibilisation et de formation continue	CCPCAM	Les communes (ALSH), les RPE, les EAJE, les assistantes maternelles
		La qualification des fonctionnements et des activités des ALSH	CCPCAM	Communes volontaires
	FAVORISER LE MIEUX-ÊTRE DES ENFANTS	L'inclusion des jeunes enfants et des enfants	CCPCAM	L'ensemble des services (municipaux, associatifs, privé) de la PE et de l'enfance, le PRH 29
		Le développement et la qualification des aires de jeux extérieures et des bibliothèques	CCPCAM	Communes volontaires, le PRH 29
	SOUTENIR LES PARENTS DANS LEUR RÔLE DE 1° ÉDUCATEURS	La création d'un guide « Accueil du jeune enfant et de l'enfant » papier et web et d'un agenda en ligne	CCPCAM	Les communes, le centre social, la PMI
		Le soutien à la relation parents-enfants	CAF	La CCPCAM et les 2 RPE, le centre social, le CDAS, les associations professionnalisées, les communes volontaires

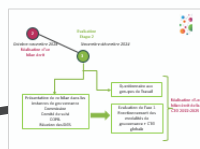
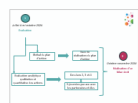
2/ Le renouvellement de la convention territoriale globale





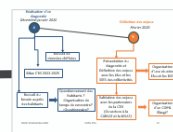
Evaluation Etape 1

Juillet à mi-octobre 2024

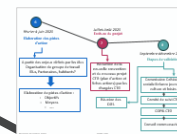


Evaluation Etape 2

Novembre-décembre 2024



Définition des enjeux Février 2025



Octobre-novembre 2024

Réalisation d'un
bilan écrit

Décembre -janvier 2025
Réalisation d'un
diagnostic

Février à juin 2025
Elaboration des pistes
d'action

Juillet-Août 2025
Ecriture du projet



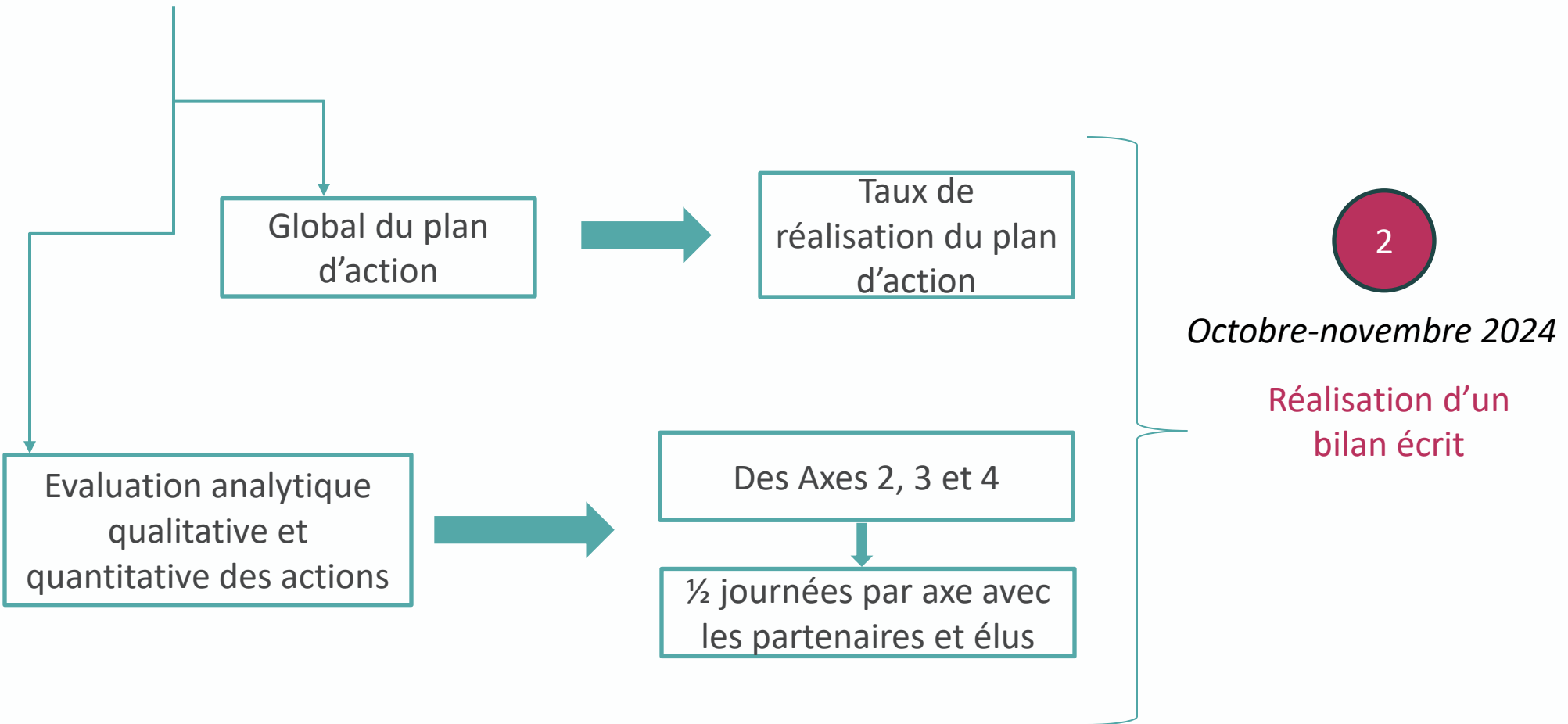
Septembre-décembre 2025
Etapes de validation



1

Juillet à mi-octobre 2024

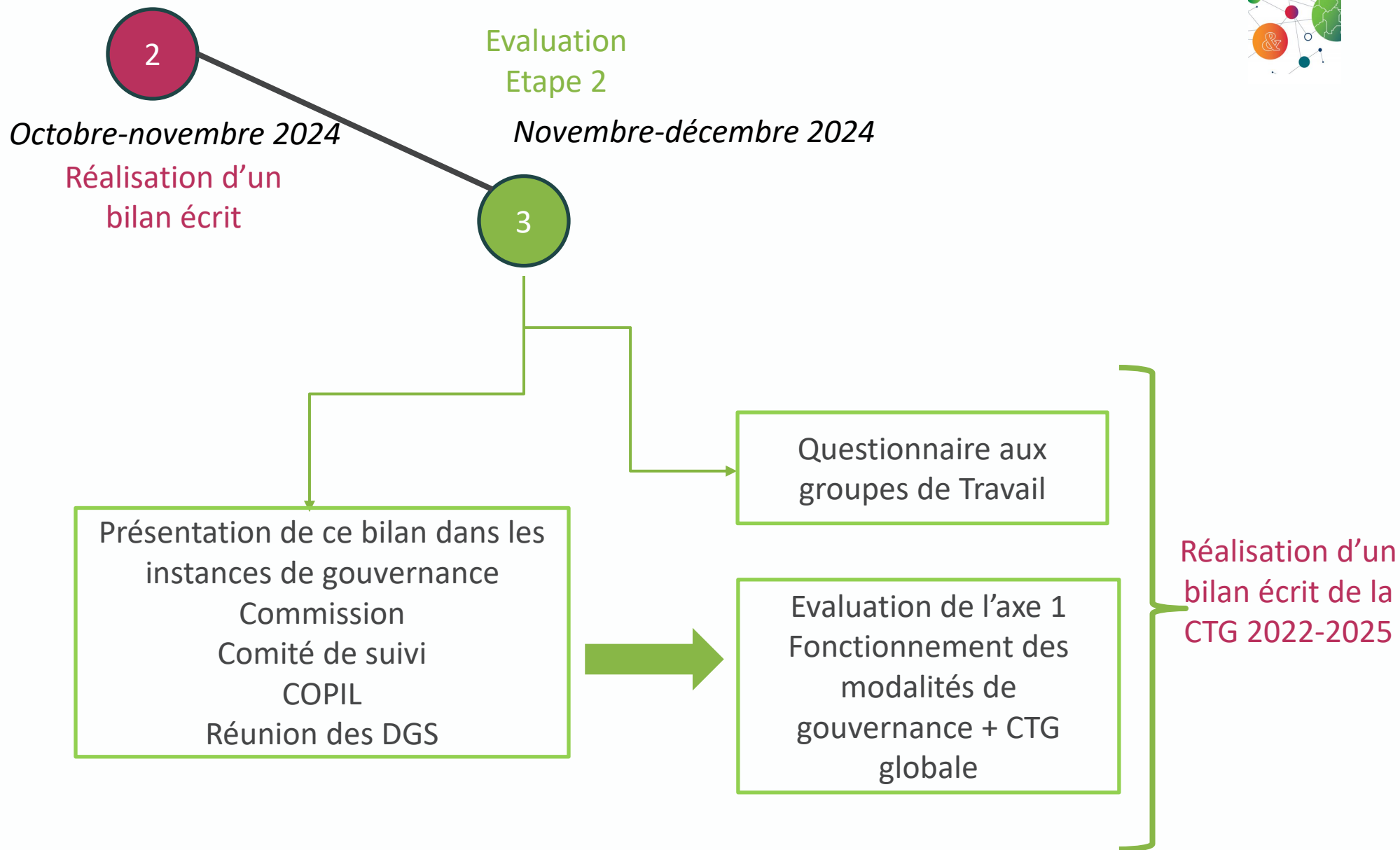
Evaluation



2

Octobre-novembre 2024

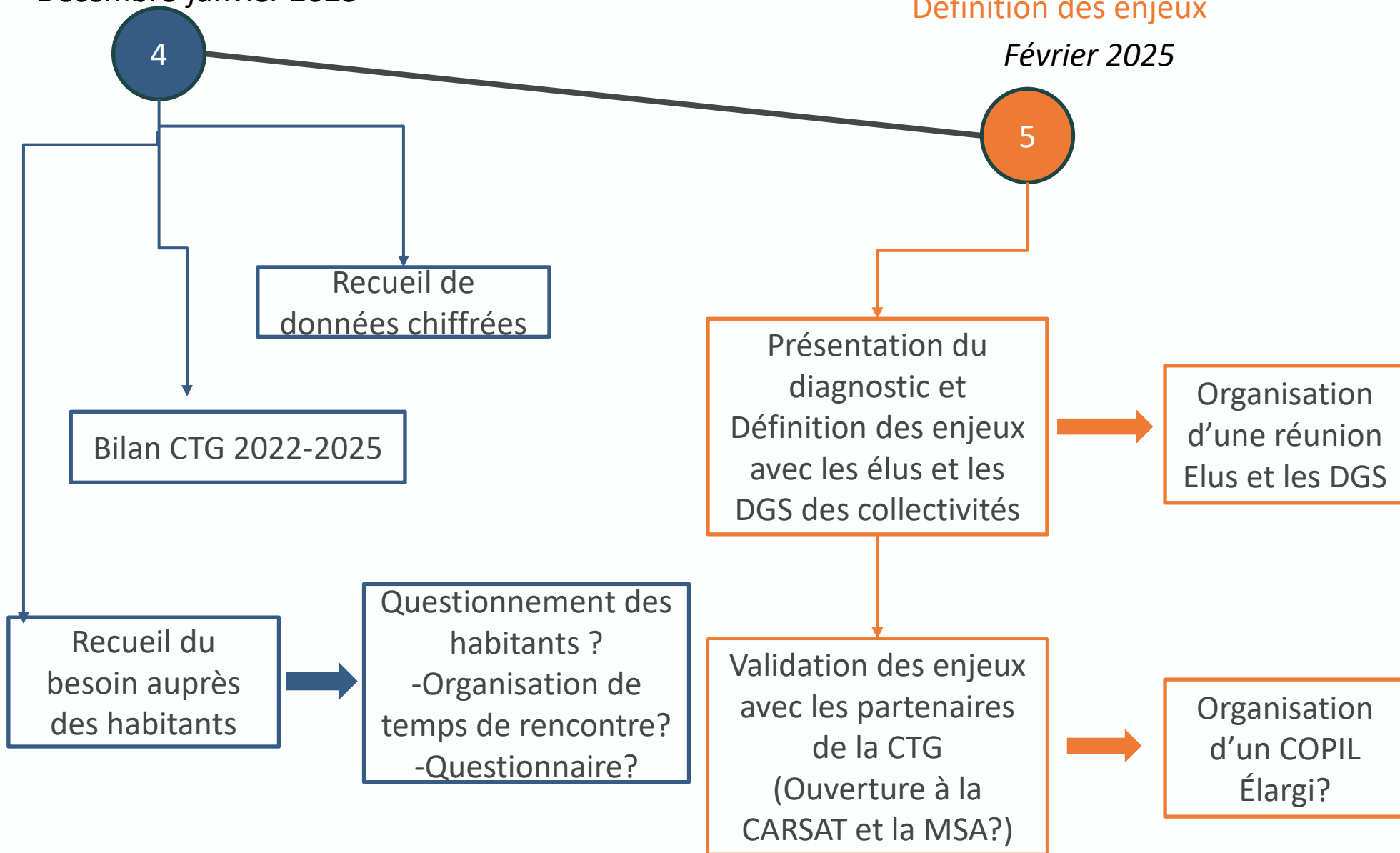
Réalisation d'un bilan écrit



Réalisation d'un diagnostic
Décembre-janvier 2025

Définition des enjeux

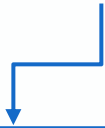
Février 2025



6

Février à juin 2025

Elaboration des pistes d'action



A partir des enjeux définis par les élus
Organisation de groupe de travail
Elus, Partenaires, habitants?



Elaboration de pistes d'action :
- Objectifs
- Moyens
-

Juillet-Août 2025
Ecriture du projet

7

Rédaction de la nouvelle convention et du nouveau projet CTG (plan d'action et fiches actions) par les chargées CTG

Réunion des DGS

8

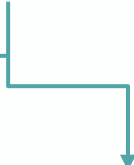
Septembre-décembre 2025
Etapas de validation

Commission Cohésion sociale Enfance jeunesse culture et loisirs

Comité de suivi CTG

COFIL CTG

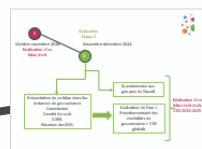
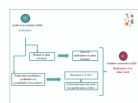
Conseil communautaire





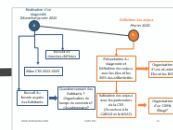
Evaluation Etape 1

Juillet à mi-octobre 2024

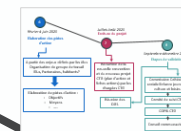


Evaluation Etape 2

Novembre-décembre 2024



Définition des enjeux Février 2025



Juillet-Août 2025

Ecriture du projet



Février à juin 2025
Elaboration des pistes
d'action



Septembre-décembre 2025
Etapes de validation

Décembre -janvier 2025
Réalisation d'un
diagnostic

Octobre-novembre 2024

Réalisation d'un
bilan écrit



Retour sur la première étape d'évaluation

- 1/ Axes et enjeux définis dans le plan d'action de la CTG
- 2/ Méthodologie pour l'évaluation
- 3/ Axe 1
- 4/ Axe 2
- 5/ Axe 3
- 6/ Axe 4
- 7/ Evaluation globale
- 8/ Conclusion

1/ Axes et enjeux définis dans le plan d'action de la CTG



Axe 1

Penser l'action de façon concertée

Garantir l'opérationnalité des instances de gouvernance

Coordonner et développer les coopérations avec les acteurs locaux

Assurer une veille sociale

Améliorer l'information et la communication à la population

Axe 2

Faciliter le parcours des enfants, des jeunes et des familles

Maintenir et adapter l'offre d'accueil éducative de la petite enfance, l'enfance
Développer et soutenir l'innovation en lien avec les spécificités du territoire

Soutenir la fonction parentale et la socialisation des enfants

Accompagner les jeunes dans leur autonomie

Axe 3

Garantir un accès aux services pour tous et faciliter l'accompagnement des publics

Permettre l'inclusion des enfants et de leurs familles dans les structures d'accueils et d'animation du territoire

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Améliorer l'information et favoriser l'accès aux droits

Développer les actions de prévention et de santé

Axe 4

Soutenir les solidarités, animer la vie sociale et favoriser l'attractivité du territoire

Soutenir l'animation de la vie sociale et le développement du centre social

Développer et promouvoir la culture à destination de tous les publics

Penser l'aménagement du territoire et de manière coordonnée autour de la question du logement et des mobilités



Evaluation Quantitative

- ✓ Calcul du taux de réalisation du plan d'action
- ✓ Evaluation par les partenaires et élus du taux d'atteinte des objectifs

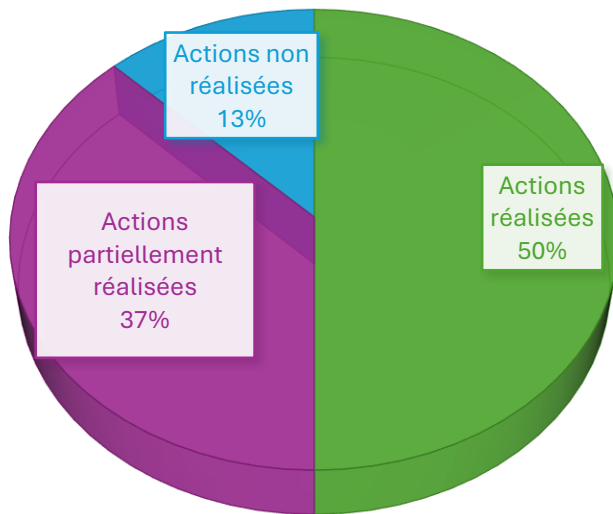
Evaluation qualitative

- ✓ Analyse de l'écart entre ce qui a été programmé et ce qui a été produit
 - ⇒ Une première analyse générale des chargées CTG
 - ⇒ Une deuxième analyse avec les partenaires et élus
 - Mise en place de deux réunions de travail pour l'axe 3 et 4
(Actions réalisées, effets produits, leviers, freins et point de vigilance, perspectives)
 - Prise en compte du diagnostic réalisé pour l'étude petite-enfance, enfance
 - Prise en compte des échanges durant les groupes de travail

3/ Axe 1 : Penser l'action de façon concertée



PENSER L'ACTION DE FAÇON CONCERTÉE



Peu d'actions non réalisées.
Correspond à des actions de mise en place d'outils

Forces

- La mise en réseau et un bon fonctionnement des groupes de travail
- Poursuite et renforcement du réseau
- Respect des instances définies par la CTG

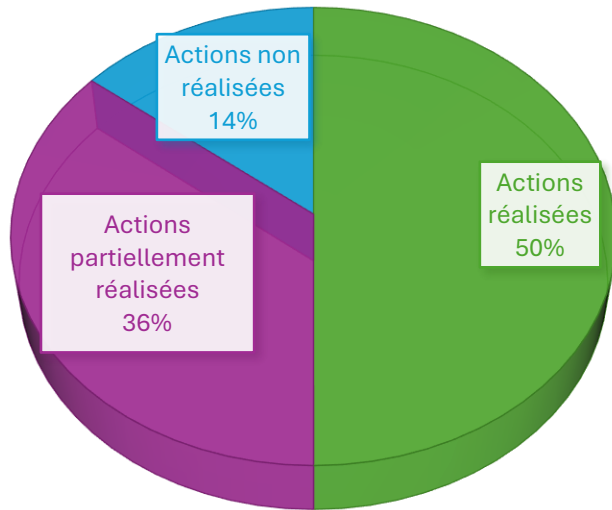
Faiblesses

- Multiplicité des actions
- Manque de temps pour formaliser les outils
- Prise de poste des nouvelles chargées CTG – temps d'appropriation du territoire et du plan d'action

=> *Évaluation par les chargées CTG qui devra être complétée par l'évaluation des élus.*



FACILITER LE PARCOURS DES ENFANTS, DES JEUNES ET DES FAMILLES



Les actions réalisées concernant principalement le volet petit-enfance et des actions jeunesse déjà existantes

=> *Evaluation qui s'appuie sur les constats de l'étude petite enfance, enfance et des groupes de travail*

Forces

- Le réseau d'acteur
- Une couverture géographique du territoire
- Des personnes et services identifiés pour accompagner

Faiblesses

- Un manque de lisibilité sur les missions, compétences des différents acteurs – structuration du réseau
- Un manque de vision intercommunale affirmée par les collectivités
- Un manque de structures reconnues et soutenues pour l'accompagnement des familles sur les questions de jeunesse et handicap



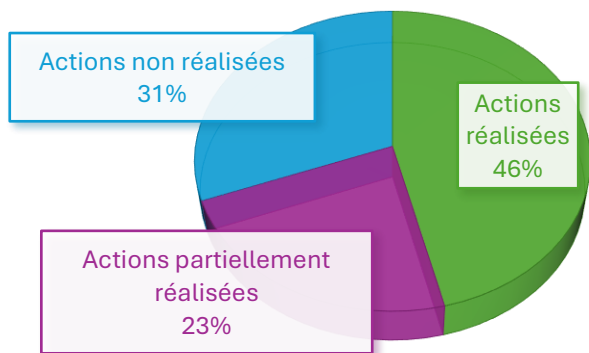
Effets produits

- Sentiment des familles d'une non-couverture de leurs besoins et de services insuffisamment adaptés
- Un déséquilibre des services apportés à la population entre communes
- Un manque d'efficience dans la prise de décision et dans le portage financier des projets

5/ Axe 3 : garantir un accès aux services pour tous et faciliter l'accompagnement des publics



GARANTIR UN ACCÈS AUX SERVICES POUR TOUS ET FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS



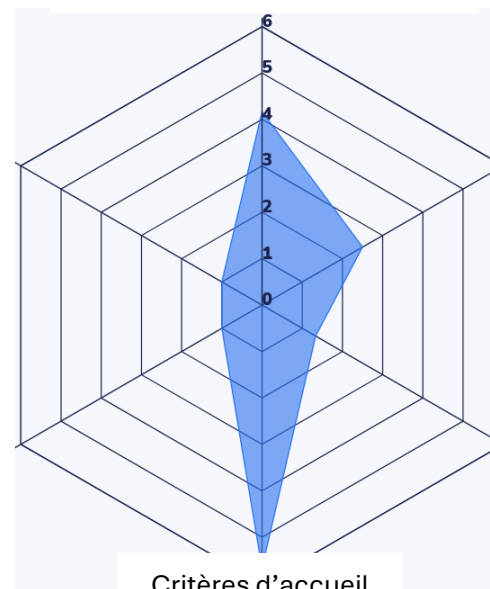
Formation des professionnels : formation à l'accueil des enfants porteurs de handicap

Grilles tarifaires ALSH

Création d'un groupe de travail handicap

Critères d'accueil ALSH

Protocole d'accueil



Mise en place de réunion emploi-insertion

Pérenniser les modules métiers//favoriser le retour à l'emploi des femmes

Développer le point information jeunesse

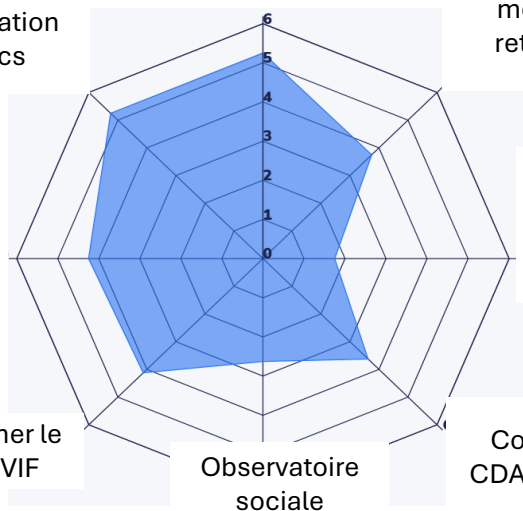
Coordination réunions CDAS/CCAS/Ulamir/CLIC

Observatoire sociale

Développer les actions de prévention à destination de tous les publics

Accès aux soins/projets d'unité mobile

Coordonner le groupe VIF



L'axe avec le taux de réalisation le plus bas.

Les actions non réalisées dépendent principalement de la mise en place d'une entente intercommunale.

Les actions partiellement réalisées sont liées à un manque de temps ou à une diminution de la pertinence de l'action.



Forces

- Le réseau d'acteur – bonne interconnaissance
- Lieux ressources (maison de l'emploi, Centre social, maison Baradozic)
- Le territoire s'est saisi de plusieurs dispositifs (CPTS, CLS, PRH29)
Exemple : formation des agents des ALSH par le PRH29.

Faiblesses

- Turn over des partenaires extérieurs
- Un manque de moyen humain et financiers pour répondre à l'ensemble des actions => empêche d'aller au bout des projets
- Une difficulté d'accès aux services du fait d'un problème de mobilité
- Pas d'harmonisation des fonctionnements et services à l'échelle du territoire
- Un contexte national nécessitant une adaptation constante



Effets produits

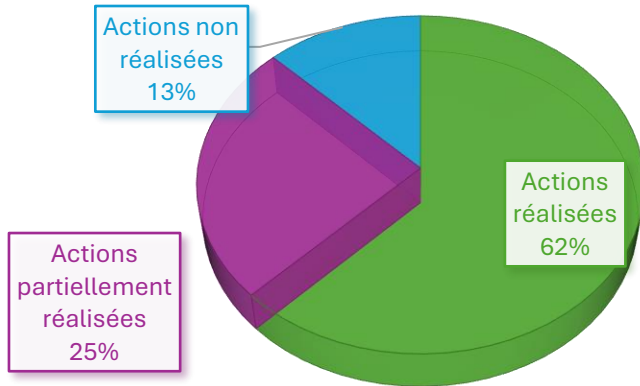
- **La dynamique existante en petite enfance permet une égalité d'accès**
- **Mise en place de projets multipartenaires**
- **Capacité d'adaptation des professionnels du territoire**
- **Une veille sociale partagée (élus/acteurs)**
- **Une orientation du public plus efficiente**

- Multiplicité des coordinations
- Des organisations mises à mal par la crise sanitaire
- Un manque d'efficience dans la prise de décision et dans le portage financier des projets

6/ Axe 4 : soutenir les solidarités, animer la vie sociale et favoriser l'attractivité du territoire



SOUTENIR LES SOLIDARITÉS, ANIMER LA VIE SOCIALE ET FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Forces

- Le réseau d'acteur (interconnaissance)
- La coordination à l'échelle intercommunale
- Des avancées sur la vie sociale du fait d'un positionnement politique fort

Faiblesses

- Les modalités de financement => un manque de clarté sur le partage de compétences entre le niveau communal et intercommunale
- Un manque de vision politique affirmée des collectivités au niveau intercommunale
- Un manque de moyen humain et financiers pour répondre à l'ensemble des actions
- Aucune coordination culturelle à l'échelle du territoire



Effets produits

Vie sociale

- **Une reconnaissance par les élus, acteurs et habitants de l'importance du rôle d'un lieu de vie social sur le territoire**

Action sociale

- **Une orientation du public plus efficiente au niveau de l'action sociale et une complémentarité entre acteurs**
- Un manque de vision sur la couverture des besoins du territoire

Culture

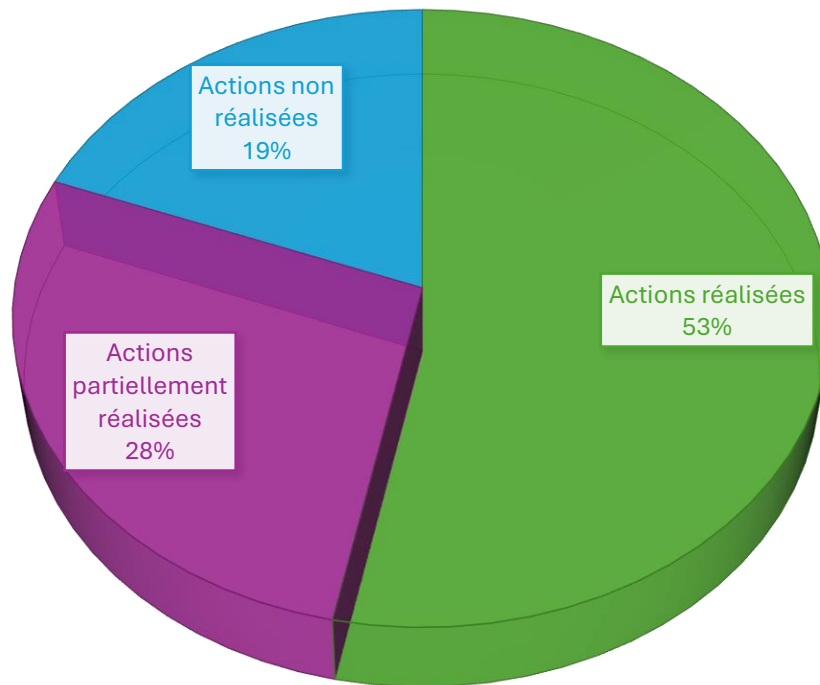
- **Un lieu culturel identifié sur le territoire**
- Un manque de clarté sur la politique culturelle du territoire

- Un manque d'efficience dans la prise de décision et dans le portage financier des projets => des structures qui se mettent en difficulté, des échanges complexes
- **Les prémisses d'une prise en compte des publics vulnérables dans les politiques publiques**

7/ Evaluation globale



PLAN D'ACTION GLOBALE



Nombre d'instance organisées depuis l'arrivée des chargées CTG :

- 4 COPIIL CTG
- 3 commissions en 2022
- 12 commissions en 2023
- 11 commissions en 2024

8/ Conclusion



Un maillage territorial fort et dynamique (interconnaissance des acteurs) qui permet l'émergence de projets et de solutions pour répondre aux besoins de la population

Freiné par

Un manque de vision politique intercommunale qui engendre un manque d'efficacité dans la prise de décision et dans le portage financier des projets

et

Un manque de structuration du territoire qui fragilise les projets et les structures (définition des rôles : pilotage, coordination, animation,...)

Dernière étape d'évaluation : appropriation de la CTG par les élus et la direction des communes (suivi de la CTG, prise de décision, cohérence territoriale,...)

=> Envoi d'un questionnaire courant du mois de décembre

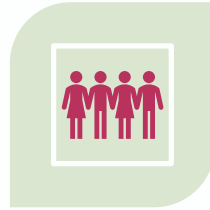
3/ La mise en place d'un CISP



Présentation



**PRÉSENTATION
RÈGLEMENTAIRE ET
PÉRIMÈTRE
D'INTERVENTION**



LE PUBLIC VISÉ



LES AXES DE TRAVAIL



2 EXEMPLES



**MISE EN ŒUVRE ET
MOYENS
NÉCESSAIRES**

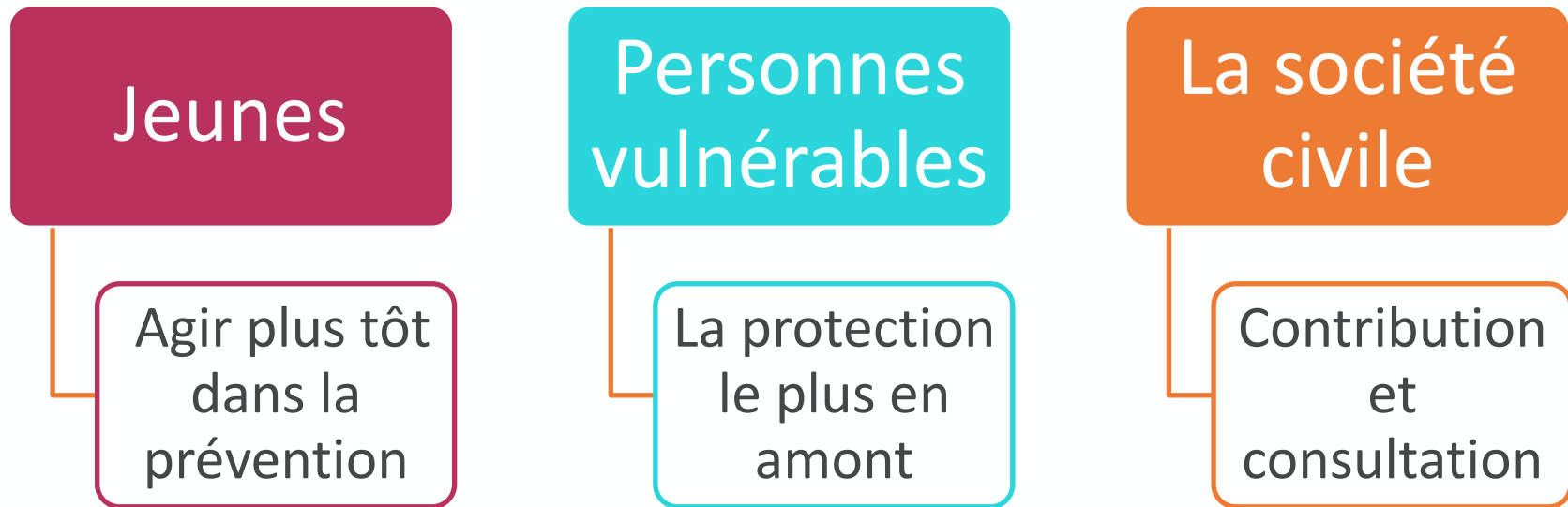


LA PLANIFICATION

Règlementation et périmètre d'intervention

- LOI n° 2007-293 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000615568/>
- Décret n°2007-1126 du 23 juillet 2007 relatif au conseil local et au conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et au plan de prévention de la délinquance dans le département
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000615568/>
- Stratégie nationale de la prévention de la délinquance 2020/2024
<https://www.cipdr.gouv.fr/strategie-prevention-delinquance-20202024/>
- Délibération N°070/2023 du 26 juin 2023 objet : définition de l'intérêt communautaire
« les dispositifs locaux d'intérêt communautaire de prévention de la délinquance : création et animation d'un CISPD, mise en œuvre des actions résultant du travail des instances du CISPD »

Public visé et axes de travail



➤ CISPD Quimperlé communauté

Missions Prévention - Accès au Droit - Info Jeunesse

Quimperlé Communauté

Maison France Services, 1 rue des Gorgennes 29300 Quimperlé



56 960 habitants



8 248 jeunes
(13-29 ans)



Indice jeunesse : 0,7*

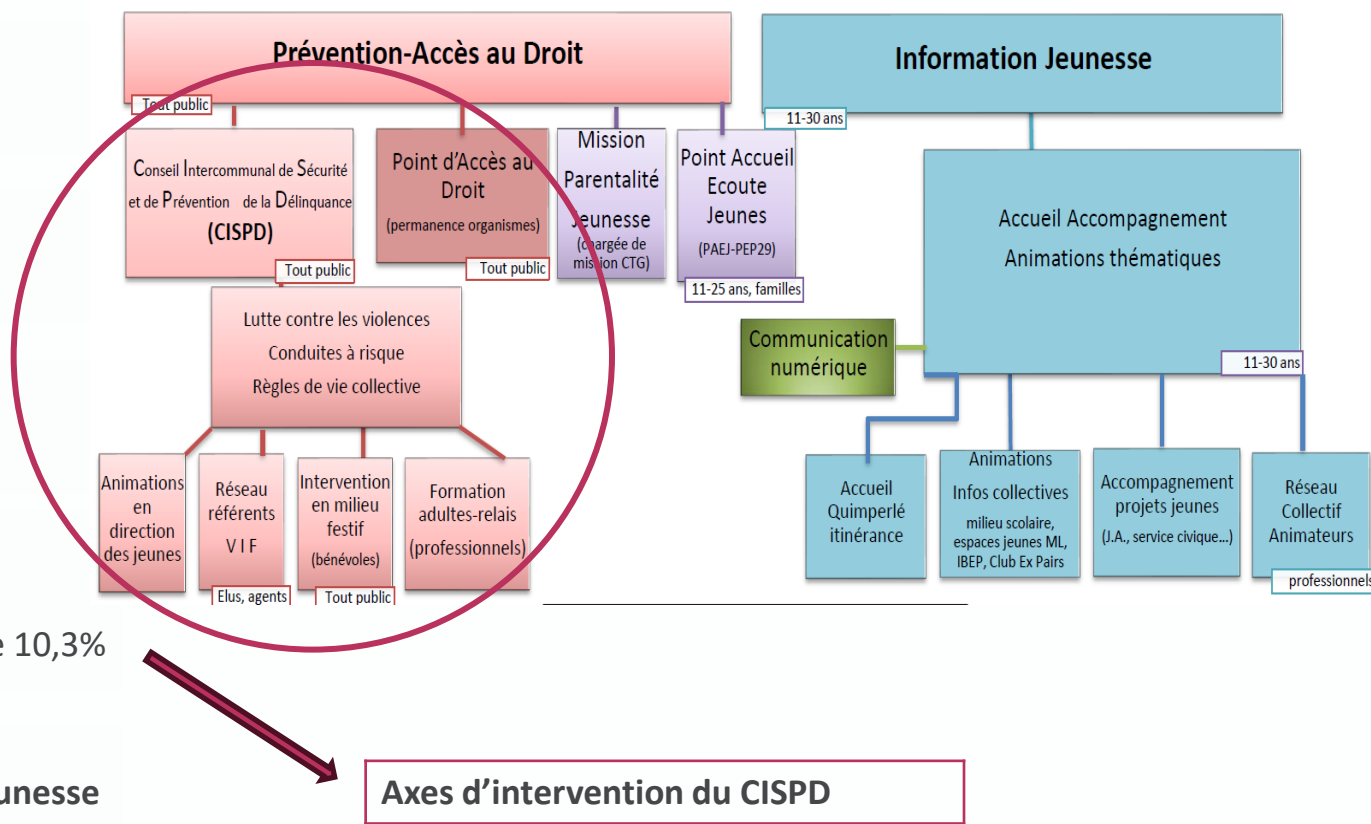


Taux de pauvreté

- des 30 ans : 15,6 %
- toutes tranches d'âge 10,3%



Pas de compétence jeunesse



Axes d'intervention du CISPD

*rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et +, indice bretagne 0,8

➤ CISPD Lesneven côte des légendes



27 443 habitants



4 512 jeunes (13-29 ans)



Indice jeunesse : 0,8*



Taux de pauvreté

- des 30 ans : absence de données
- toutes tranches d'âge 8,7 %

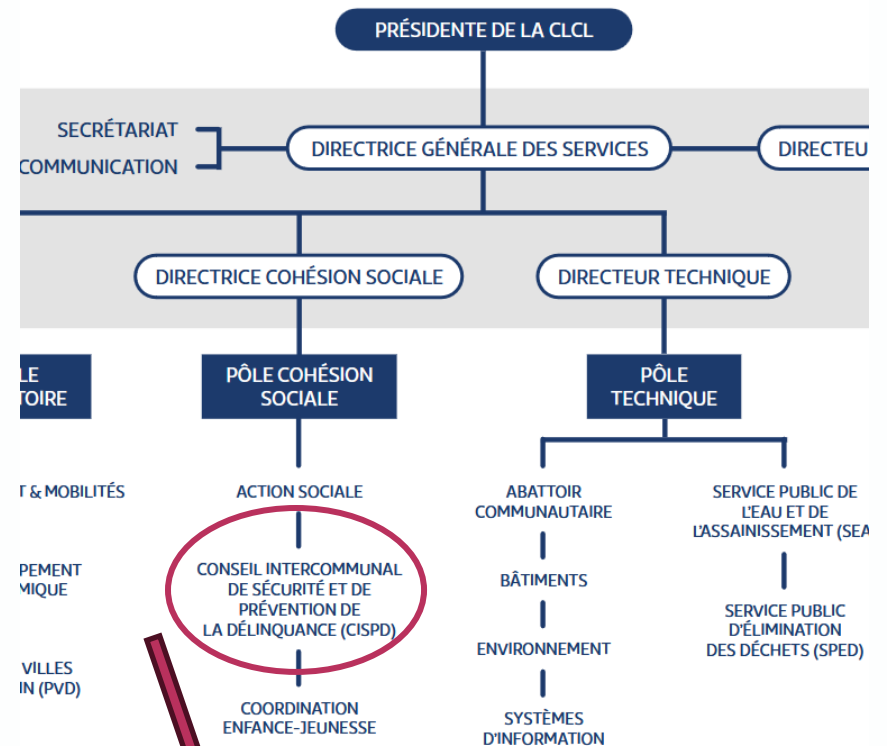


Pas de compétence jeunesse

*rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et +, indice bretagne 0,8

GRAMME GÉNÉRAL

95 agents (MAJ 03.05.24)



Axes d'intervention du CISPD :

- Violence intrafamiliale
- Sécurité routière
- Prévention jeunesse

➤ La communauté de communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime



24 132 habitants



3 304 jeunes (13-29 ans)



Indice jeunesse : 0,5*



Taux de pauvreté

- des 30 ans : absence de données
- toutes tranches d'âge 10,6 %



Pas de compétence jeunesse

**rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et +, indice bretagne 0,8*

Mise en œuvre et moyens

1

=> Courrier à la
préfecture et création de
la commission plénière



Le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) est **présidé par le président de l'EPCI**.

Ces conseils comprennent : le préfet, le procureur de la république, le président du conseil départemental, des représentants d'associations, des représentants d'établissements ou d'organismes œuvrant dans les domaines de la prévention et de la sécurité, de l'aide aux victimes, du logement, des transports collectifs, de l'action sociale et des activités économiques.

2

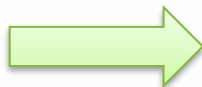
=> Diagnostic à partir des
données du territoire



Diagnostic local, problèmes sociaux, enquête de victimisation...

3

=> Définition des axes de
travail et des
commissions restreintes



Identification des priorités du territoire
Et définition des commission restreintes (identifier les partenaires et élus des groupes de travail

4

=> Mise en place d'action



Prévoir un budget
Des moyens humains

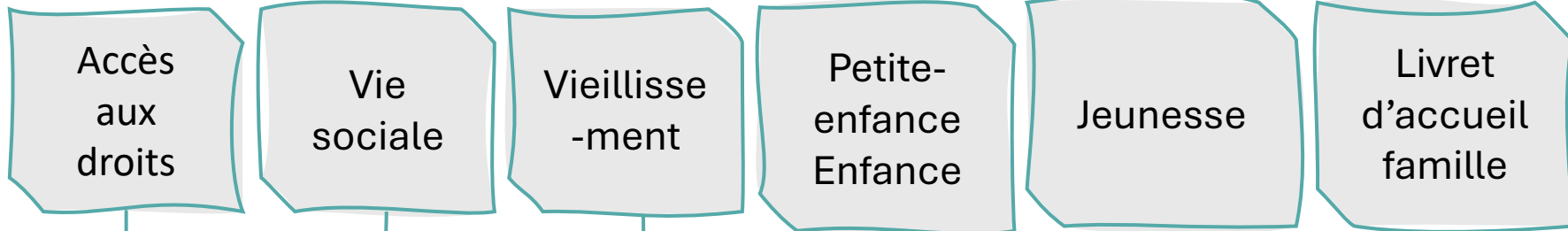
4/ Projets et actions 2025



3/ Priorisation des actions et projets 2025



1



Travaux maison de l'emploi
Dynamique
Emploi/insertion
à Baradozic

EVS Aulne
Soutien
ULAMIR

Suivi de
l'activité du
CLIC

Mise en
œuvre de
l'étude

BNSSA
Séjours jeunes

2



VIF : présence
du CIDFF
Soutien aux
actions locales

Renforcer la
dynamique
partenariale

Suite du
projet ECLAT

Augmenter la
dynamique
inter-centre

Kaniri : volet 3
Activités extra-
scolaires

3/ Priorisation des actions et projets 2025



Numérique

Soutien au poste de
conseiller numérique
Annuaire des structures

CISPD

Prévention
sensibilisation

Festival des
libertés de la LDH

Handicap

RASED/ULIS
Journée Handisport

Enfance

Jeunesse

Petite-enfance

Travaux la crèche
des poussins

Améliorer la connaissance et la culture commune des professionnels
Le projet éducatif de territoire

5/ Questions et informations diverses



Pacte 2030 : point sur les perspectives de financement



Période Janvier 2022 à décembre 2024

Volet 2 : Financement 2024

Financement versé à la communauté de communes :

- Poste de coordination enfance/jeunesse : **7 850 euros/ans**
- Poste de coordination culturelle : **6 666 euros/ans**

Financement versé à des organismes extérieurs :

Centre social ULAMIR

- Soutien au poste de référent sénior : **7 500 euros/ans**
- Soutien aux projets et actions mis en œuvre par les centres sociaux et espace de vie sociale : **17 500 euros/ans**

Centre Hospitalier de Crozon

- CLIC (Information aux personnes-âgées) : **32 000 euros/ans**

=> Enveloppe à définir pour 2025

4/ Une étude jeunesse



Prochaine échange

**=> En Mars pour la définition
des nouveaux enjeux**



**Presqu'île de Crozon
Aulne Maritime**
Communauté de communes

**Merci de votre
attention**